



(Sud Finistère, 51 000 habitants, 9 communes, 250 agents)

Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle un(e)

Directeur(trice) des Affaires Financières

Filière administrative / catégorie A / Attaché à Attaché Principal

A pourvoir au 1^{er} août 2019

Dans le cadre d'un service commun (CCA, Concarneau, Trégunc, Névez et Saint-Yvi), sous l'autorité de la DGA Moyens généraux, vous pilotez la préparation et l'exécution budgétaire, la stratégie budgétaire, financière et fiscale des collectivités (26 budgets) et assurez la communication financière, auprès des élus, DGS, directeurs et responsables de service. Vous managez, avec l'appui d'un adjoint, une équipe de 10 personnes.

Missions principales

- Définir, proposer et mettre en œuvre la stratégie budgétaire, financière et fiscale des collectivités adhérentes au service commun, en adéquation avec les orientations définies par les élus de chaque entité
- Piloter et réaliser des analyses financières, budgétaires et fiscales rétrospectives et prospectives
- Mettre en place et suivre les plans pluriannuels d'investissement et de fonctionnement le cas échéant
- Piloter la préparation et l'exécution du budget en collaboration avec les élus, les Directeurs et responsables de services
- Rechercher des marges de manœuvres financières, via la mobilisation des financements et emprunts nécessaires à la réalisation des investissements des collectivités
- Etre garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle des budgets, dans le cadre de la mise en œuvre de la dématérialisation
- Sensibiliser les services aux enjeux budgétaires et financiers et contribuer à leur montée en compétence dans ces domaines
- Manager le service des finances

➤ Vous réalisez ou supervisez les activités suivantes :

- L'élaboration des documents financiers des collectivités adhérentes au service commun (BP, DM, BS, CA)
- L'élaboration des prospectives financières et leur présentation devant les élus
- La gestion patrimoniale des collectivités (suivi de l'actif et gestion des amortissements)
- Le suivi de la trésorerie et de la dette
- La gestion et le suivi de la fiscalité et des ressources
- Le contrôle de gestion, la mise en place de tableaux de bord et de gestion comptable
- La rédaction des délibérations et autres documents ayant trait au domaine des finances
- La participation et la préparation des commissions des finances

Profil

- De formation supérieure en finances publiques, vous maîtrisez le cadre réglementaire des collectivités, des finances et de la comptabilité publique (M14 et M4).
- Vous possédez des qualités techniques reconnues en analyse financière, en fiscalité locale et stratégie financière
- Capacité à conjuguer vision stratégique, arbitrage et technicité financière
- Maîtrise de l'outil informatique (logiciels de bureautique Word et Excel), la connaissance des logiciels Sedit et Regards serait un plus
- Sens de la pédagogie, de l'écoute et de l'aide à la décision
- Qualités managériales, grande autonomie et force de proposition et de conseil

Caractéristiques du poste

- Permis B exigé
- Conditions de rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Avantages : CNAS, Amicale du personnel, contrat collectif prévoyance, horaires flexibles

Date limite de candidature le 17 juin 2019 / Entretiens de recrutement prévus le 1^{er} juillet 2019

Adresser CV, lettre de motivation manuscrite et copie du dernier arrêté de situation administrative à :

Monsieur Le Président de Concarneau Cornouaille Agglomération

1, rue Victor Schœlcher – Parc d'activités de Colguen – CS 50 636 – 29186 CONCARNEAU CEDEX

Renseignements complémentaires : Service des ressources humaines – 02.98.97.13.11 – rh.competences@cca.bzh

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.